RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

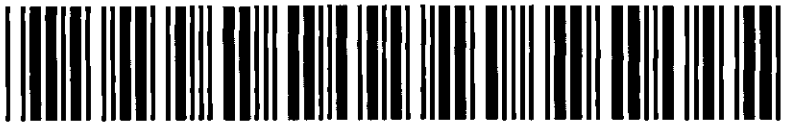
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02003
Nom ou dénomination : ESPADA

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2018 sous le numéro de dépôt 7059



1800915702

DATE DEPOT :	2018-01-23
NUMERO DE DEPOT :	2018R007059
N° GESTION :	2018B02003
N° SIREN :	
DENOMINATION :	ESPADA
ADRESSE :	87 boulevard Saint Michel 75005 Paris
DATE D'ACTE :	2017/12/22
TYPE D'ACTE :	CERTIFICAT
NATURE D'ACTE :	ATTESTATION BANCAIRE

BANQUE HOTTINGUER

CERTIFICAT DE DEPOT DE FONDS ET DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

SASU EN FORMATION [Nom]

NOUS SOUSSIGNEE,

La Banque Hottinguer, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9.102.144 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 381 241 900, dont le siège social est situé à Paris (75009) 63, rue de la Victoire, agréée en tant qu'établissement de crédit par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, représentée par l'un des membres du Directoire ou par toute personne habilitée à signer les présentes,

CERTIFIONS :

- avoir reçu en dépôt en nos livres la somme de 10 000 euros (Dix mille Euros).

 Cette somme correspond à la totalité des versements reçus sur le compte n° 312064 de la Société par actions simplifiée) en formation ESPADA, au capital initial de 10 000 euros, dont le siège social sera situé à Paris (75005) 87 Boulevard Saint Michel,

- avoir vérifié la concordance de chaque versement reçu avec la somme et le nom de l'actionnaire fondateur, conformément à la liste transmise par Monsieur Stéphane ROMANO, en charge d'effectuer les formalités pour le compte de la Société en formation :

 CAFE RACER représenté par Stéphane ROMANO 10 000 €

- avoir vérifié que cette somme respecte les conditions minimales de libération du capital initial, soit au moins 50% (SASU) des apports en numéraires au capital de la société en formation.

Ce certificat ne fait que constater matériellement le dépôt des fonds, sans que d'autres obligations de vérification soient mises à la charge du dépositaire.

Dès l'émission du présent certificat, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée sur le compte spécial ouvert au nom de la société en formation : N° 312064 – 31206400001, jusqu'à la production du certificat d'immatriculation de ladite Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait en quatre exemplaires, à Paris, le 22 décembre 2017,

Olivier HECKENROTH
Membre du Directoire et Directeur Général